



## RÈGLEMENTS CONCOURS DE PHOTOS ÉDITION 2010-2011

### « Ma région à mon image »

Place aux jeunes en région t'invite, une fois de plus, à participer à son concours de photos «Ma région à mon image». L'objectif du concours est de favoriser le développement de ton sentiment d'appartenance envers ta communauté! Montre-nous ton milieu de vie, ton environnement, ce qui t'inspire, ce qui te rend fier d'habiter ta région! Montre-nous à quel point tu es attaché à ta municipalité, à ta communauté et à quel point tu t'identifies à ton milieu.

#### 1. DURÉE DU CONCOURS

Le concours «Ma région à mon image» se déroule à compter du mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010 et se termine le 31 mars 2011.

#### 2. ORGANISATEUR DU CONCOURS

Place aux jeunes en région.

#### 3. ADMISSIBILITÉ

Ce concours s'adresse exclusivement aux étudiants de secondaire 3, 4 et 5 ou aux jeunes nés entre le 30 septembre 1993 et le 1<sup>er</sup> septembre 1996.

#### 4. MODE DE PARTICIPATION

Une seule façon de participer, du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 31 mars 2011.

- Visitez le [www.placeauxjeunes.qc.ca](http://www.placeauxjeunes.qc.ca) dans la section réservée au concours.
- Remplir le formulaire en ligne.

4.1. Joindre 3 photos **dont tu es l'auteur** qui représentent ton milieu de vie, ton coin de pays et qui présentent des éléments qui ont une signification particulière pour toi. Les photos peuvent être indépendantes ou avoir un lien entre elles.

**Spécifications techniques : Format JPEG ou PNG.**

4.2. Joindre un texte d'un minimum de 200 mots qui explique ce que ces photos signifient à tes yeux, ce qui permettra au jury de comprendre leur caractère distinctif.

**Tes photos et ton texte doivent démontrer ton attachement à ta région. Ils doivent permettre de bien comprendre les particularités du milieu ainsi que les attraits auxquels tu t'identifies.**

## **5. CONDITIONS GÉNÉRALES**

- 5.1. Compte tenu de la mission de Place aux jeunes en région, les étudiants de la région de Montréal, de Laval ainsi que des MRC non couvertes par notre programme ne peuvent participer au concours (pour plus de détails sur les MRC couvertes, visitez le site [www.placeauxjeunes.qc.ca](http://www.placeauxjeunes.qc.ca)).
- 5.2. En soumettant sa candidature, le participant garanti qu'il est le véritable auteur et détenteur des droits des photos soumises. Toute forme de plagiat entraînera l'annulation de la participation. Une (1) candidature par participant est acceptée.
- 5.3. Le participant cède les droits d'auteur de ses photographies à Place aux jeunes en région et donne le droit à celle-ci d'utiliser et de diffuser ses photos dans ses outils de promotion.
- 5.4. Les photos non-retenues seront détruites.

## **6. LES CRITÈRES QUI SERONT ÉTUDIÉS PAR LE JURY**

- La qualité de la présentation
- La qualité artistique des photos
- L'originalité des photos
- Le respect du thème
- Le caractère significatif des photos en lien avec les particularités de ta région
- La qualité de la langue

## **7. LES PRIX (valeur approximative de 8 000 \$)**

***La remise des prix aux gagnants régionaux ainsi que la sélection du gagnant national sera annoncé en juin 2011.***

- **Prix régionaux** : 15 gagnants, soit un par région administrative, se mériteront chacun un appareil photo numérique d'une valeur approximative de 400 \$.
- **Grand prix** : Parmi les gagnants régionaux, le jury sélectionnera un grand gagnant qui se méritera, **en plus du prix régional**, une virée-découverte de sa région, lui offrant la possibilité de participer ou d'assister aux activités et aux événements de son choix, accompagné de ses parents ou amis, le tout d'une valeur de 1 500 \$.